

La Gazette

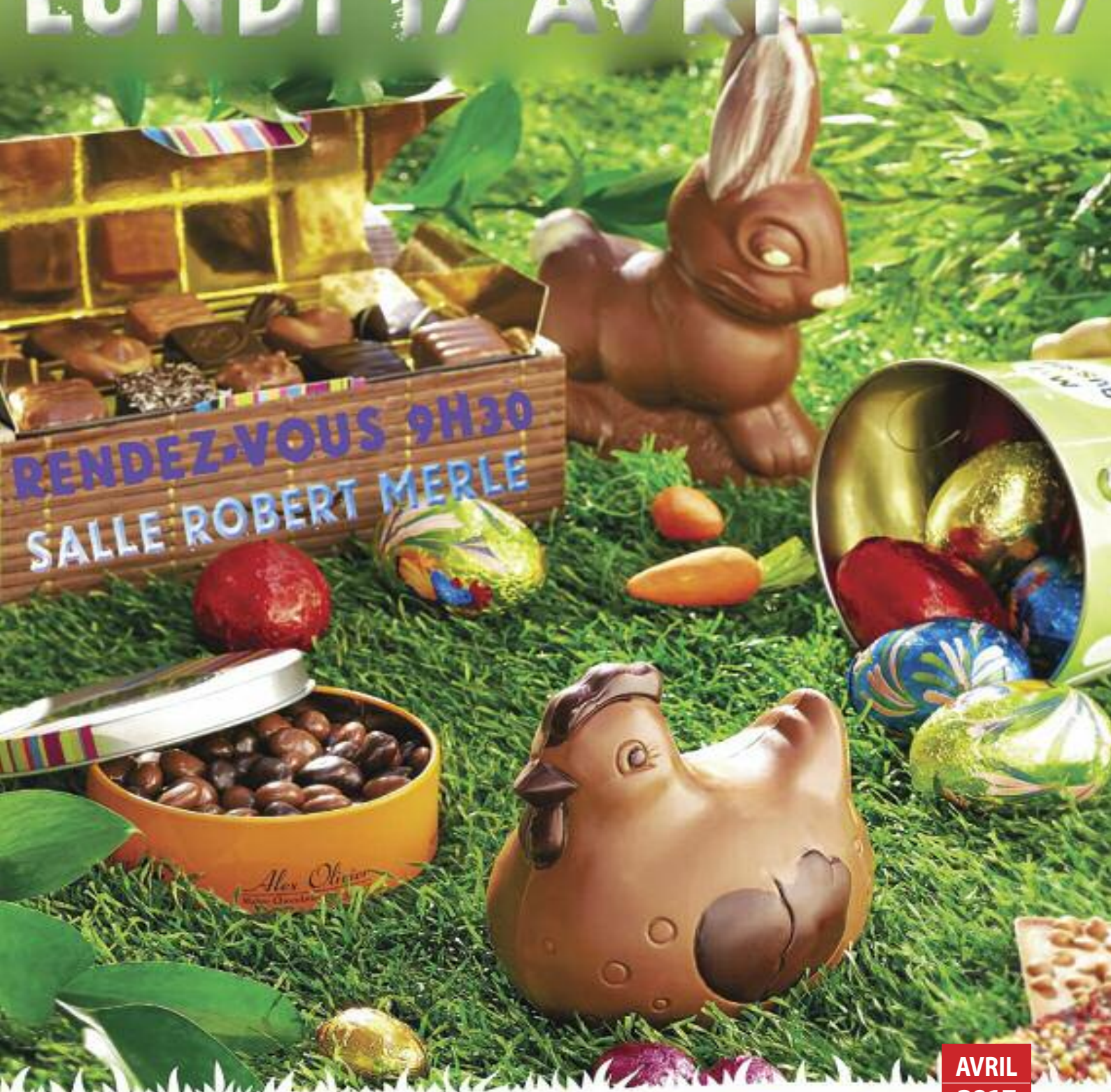
LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



CHASSE AUX OEUFS

LUNDI 17 AVRIL 2017



AVRIL
2017

Agenda

Vendredi 7 avril au lundi 10 avril
Salle des sports - Espace Robert Merle
Championnat international de Tir à l'arc
La Flèche Zuydcootoise

Lundi 17 avril à 9h30
Espace Robert Merle
Chasse aux œufs
Zuydcoote Animations

Dimanche 23 avril de 8h à 19h
Espace Robert Merle
Elections présidentielles
1^{er} tour

Dimanche 30 avril de 10h à 17h
Espace Robert Merle
Expo vente
Club des Toujours Jeunes

Lundi 1^{er} mai de 9h à 12h
Pont de Zuydcoote
Concours de pêche
La Bourriche Zuydcootoise

Vendredi 5 mai
Espace Robert Merle
Assemblée Générale
Zuydcoote Animations

Dimanche 7 mai de 8h à 19h
Espace Robert Merle
Elections présidentielles
2^{ème} tour

Bandes

- 1 Gravelines
- 2 Pitgam
- 9 Hoymille - Bourbourg
- 15 Killem

Bals

- 1 **Bal des Gais Lurons**
Salle Dany Boon
à Bray-Dunes
Bal des Petits Baigneurs - Arsenal
à Gravelines
- 8 **Bal des Steckbeilles**
Salle Polyvalente
à Ghyselde

Sorties/Animations CPIE Flandre Maritime

Du samedi 1^{er} avril au 16 avril
Semaines de la Mer « Tous Super-héros de la Mer ! »

Jeudi 6 et 20 avril de 14h30 à 17h
Rendez-vous au Jardin d'Armelle
83 rue du Général de Gaulle à Zuydcoote

Mardi 18 au vendredi 21 avril de 9h à 12h
Stage nature « Construction d'abris à insectes ».
Ouvert aux enfants de 3 à 5 ans. Coût du stage : 47 euros

Mardi 18 avril de 14h30 à 17h
Entre histoire et nature : la dune Dewulf de 1940 et de 2017 Découverte d'un patrimoine naturel, historique et militaire
Rdv : Office de Tourisme de Leffrinckoucke
Boulevard Trystram

Vendredi 21 avril de 19h à 21h
Les zones humides de la Dune du Perroquet et leurs habitants
Rdv : Dune du Perroquet, extrémité EST
De la digue à Bray-Dunes

Mercredi 16 avril de 14h30 à 16h30
Les zones humides de la Dune Dewulf et leurs habitants
Rdv : Dune Dewulf, Parking du Fort des Dunes à Leffrinckoucke

Samedi 29 avril de 11h à 16h
Troc O'plantes printanier
Rdv : Jardin d'Armelle, 83 rue du Général de Gaulle à Zuydcoote

Information et inscription
au 03 28 26 86 76
ou centreressources@cpieflandremaritime.fr





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Lors du dernier conseil municipal nous avons de nouveau validé la clôture des comptes 2016 sur un excédent comptable, en rapport avec la qualité reconnue de notre gestion des deniers publics.

Malgré la baisse des dotations d'Etat, et notre choix assumé de ne pas augmenter les taxes communales, nous avons continué à nous désendetter (pas de nouvel emprunt) et à préserver notre épargne.

Le but recherché consiste toujours à maintenir et améliorer les services, à développer de nouveaux programmes (séjours ados, site internet...) et à autofinancer nos projets.

Ce sera une nouvelle fois le cas pour le nouveau réseau d'éclairage public qui sera posé cette année rue de Valenciennes, ainsi que pour les programmes suivants rue de Wattlelos, de Roubaix et des Dunes, en accompagnement des travaux d'effacement des réseaux proposés par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Ces trois voiries traitées, c'est l'ensemble du réseau filaire qui aura disparu de la commune.

Comme la consommation énergétique constitue encore le premier poste de dépense en charges à caractère général, nous avons décidé d'accompagner systématiquement ces interventions sur le réseau d'éclairage public de mesure en faveur de l'économie d'énergie (dispositif « led », modulation de l'intensité lumineuse). Aussi, en parallèle, nous étudions une intervention sur les armoires électriques existantes et le remplacement des dispositifs d'éclairage vieillissants sur l'ensemble du secteur plage, comme nous l'avons fait sur la majeure partie du secteur village.

Nous investissons donc pour diminuer nos dépenses de fonctionnement et préserver des marges financières, mais aussi pour réduire notre empreinte énergétique.

Paul CHRISTOPHE

Maire de Zuydcoote

Sommaire

Vie de la commune	4
Retour sur images	6
Infos	8
Santé	10
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 3 avril de 14 h à 16 h 30
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 4 avril de 14 h à 16 h
en Mairie

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE suppléant de M. DECOOL, Député de la circonscription

Samedis 8 et 29 avril
de 9 h à 12 h en Mairie

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 21 avril de 9h à 12h
Sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Voyage scolaire en Anjou Vendée du 6 au 9 juin

2^{ème} mensualité de 50 € à verser en avril 2017. Il est convenu que l'intégralité du séjour sera payée en mai 2017.

Nouvelle politique des déchets

Dans la continuité des efforts faits pour maîtriser les coûts des déchets et de maintenir à son niveau actuel le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la collecte du bac vert sera effectuée tous les quinze jours tout au long de l'année à partir du 3 avril 2017.

Rappel des solutions alternatives pos-

sibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchèteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine
- Le service de ramassage des encombrants sur rdv au 03 28 24 45 41 (12€ la prestation).



ment de nombreuses pathologies. Les raisons pour donner son sang sont nombreuses tout comme les besoins qui sont bien diversifiés.

Qui peut donner ?

- Toute personne reconnue apte au don à l'issue de l'entretien prédon
- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser plus de 50 kg

Participer au don du sang, c'est participer à la constitution d'une réserve collective de produits sanguins labiles dont chacun peut avoir besoin.

Un besoin permanent

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don du sang est donc indispensable et vitale dans le traite-



Délivrance de la Carte Nationale D'identité (CNI)

Depuis le 14 mars 2017, il n'est plus possible de déposer une demande de carte nationale d'identité en mairie de Zuydcoote.

En effet, dans le cadre du plan « Préfectures nouvelles générations », les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité s'alignent sur celles des passeports.

Toute demande doit donc être déposée dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil permettant de collecter les empreintes digitales.

La carte d'identité ne peut être refaite au-delà de 6 mois avant la date de fin de validité de votre carte actuelle. Afin de gagner du temps lors de votre passage en mairie, il vous est possible de faire une pré-demande en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/Vos-demarches>.

Toutes les informations nécessaires à l'établissement de votre carte nationale d'identité sont sur internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

Pour les majeurs : Nouvelle_notice_CNI_majeur.pdf

Pour les mineurs : Nouvelle_notice_CNI_mineur.pdf

ATTENTION : En cas de perte ou de vol de la carte nationale d'identité, la pré-demande ne sera possible uniquement avec l'achat d'un timbre fiscal dématérialisé.

Mairies d'accueil pour délivrance des Cartes Nationales d'Identité

Dunkerque	Place Charles Valentin	03 28 59 12 34	Sur rendez-vous	
Malo-les-Bains	Place Ferdinand Schipman	03 28 26 26 69	Sur rendez-vous	
Rosendaël	Place des Martyrs de la Résistance	03 28 26 27 77	Sur rendez-vous	
Petite-Synthe	1 rue de la Concorde	03 28 26 25 55	-	
St Pol sur Mer	Place Jean-Jaurès	03 28 29 66 00	-	
Grande-Synthe	Place François Mitterrand	03 28 62 77 00	Sur rendez-vous	
Coudekerque-Branche	Place de la République	03 28 29 25 25	-	
Hondschoote	1 bis Place du Gal de Gaulle	03 28 68 31 55	Sur rendez-vous	
Gravelines	Place Albert Denvers	rue des Clarisses	03 28 23 59 00	Sur rendez-vous
Wormhout	47 Place du Gal de Gaulle	03 28 65 63 72	Sur rendez-vous	

Acquisition du certificat qualité de l'air « Crit'Air » par les particuliers

Le dispositif national Crit'Air constitue un des éléments de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique sur l'ensemble du territoire national.

Il permet d'identifier les véhicules motorisés (véhicules particuliers, utilitaires légers, poids lourds, bus, cars, autocars et deux-roues) les moins polluants en les classant en six catégories (de 0 à 5) selon leur motorisation et leur date de mise en première immatriculation.

La préfecture du nord invite les usagers de la route à commander leur(s) certificat(s) qualité de l'air « Crit'Air » ou « pastilles de couleur » moyennant 4.18 € (comprenant la redevance de 3.70 € auxquels s'ajoutent les frais d'acheminement).

Le délai de délivrance du certificat est d'environ 2 à 3 semaines.

Les demandes de certificats qualité de l'air se font :

- par voie électronique à l'adresse <https://www.certificat-air.gouv.fr/de->

mande avec paiement sécurisé par carte bleue ;

• par voie postale à l'adresse Service de délivrance des Certificats Qualité de l'Air – BP 50637 59506 DOUAI Cedex, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Imprimerie Nationale SA ».

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès à Internet, le formulaire cerfa peut être retiré en Mairie.

Elections Présidentielles 2017 (8h à 19h) Dimanche 23 avril pour le premier tour Dimanche 7 mai pour le second tour



Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Pour pouvoir voter par procuration aux élections, vous devez accomplir différentes formalités.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des élections présidentielles lors d'un ou des deux tours du scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance

de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Elle peut être faite sur le formulaire de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur, puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Véhicules aux vitres teintées

Si votre véhicule possède des vitres teintées à l'avant laissant passer moins de 70% de lumière, vous êtes désormais dans l'illégalité, et vous vous exposez depuis le 1^{er} janvier 2017 à une amende de 135 euros et un retrait de 3 points du permis de conduire.

Une seule solution : faire retirer le surteintage le plus rapidement possible.



Vacances scolaires 2016-2017

Printemps du vendredi 7/04 au lundi 24/04/2017

Été à partir du 7/07/2017

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



BANQUET DES AÎNÉS

Dimanche 19 mars 2017, plus de 70 aînés accompagnés des élus ont pu déguster un bon repas proposé par Edgar notre boucher du village et profiter d'un après-midi on ne peut plus conviviale et chaleureux. Beaucoup se sont adonnés à quelques pas de danse sur les rythmes d'accordéons, de chants interprétés par Frédéric DANQUOINS.





BROCANTE EN SALLE

Le dimanche 5 mars 2017, l'Association de Parents d'Elèves de Zuydcoote organisait sa brocante en salle. Les visiteurs et chineurs n'ont pas hésité à se déplacer.



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

La cérémonie de la citoyenneté s'est déroulée le mardi 14 mars 2017 à 18h en mairie. 37 jeunes devaient recevoir le livret de la citoyenneté et la carte électorale. 12 étaient présents. M. Christophe, maire a rappelé les devoirs du citoyen et le droit de vote. M. BAUDENS, des bénévoles du Don du Sang a expliqué comment se déroulait le don du sang et a incité les jeunes à donner.



La Dinguekerque 2017... C'est le 9 avril !

Embarquez entre amis ou en famille pour une course à obstacles de 5 ou 10 kms. Des parcours uniques avec du sable, des dénivelés, des chemins, des bosses mais aussi des souvenirs inoubliables.

Cette nouvelle course organisée par l'association « Ecoute ton cœur » en partenariat avec EPID/VAUBAN entre dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Autisme. Votre effort lors de cette épreuve de folie permettra d'aider

financièrement la recherche sur l'autisme par l'INSTITUT PASTEUR. Des formulaires d'inscription sont disponibles en mairie. Plus d'infos : <https://padlet.com/dinguekerque/2017>



Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut.	heures	haut.
1	S	04:12	6.15	100	16:42	5.95	94	11:24	0.35	23:43	0.55
2	D	05:01	6.00	87	17:36	5.70	79	---	---	12:10	0.60
3	L	05:58	5.75	72	18:37	5.35	63	00:30	0.80	13:03	0.95
4	M	07:06	5.40	57	19:50	5.05	51	01:29	1.05	14:13	1.25
5	M	08:30	5.10	48	21:22	4.90	47	02:46	1.30	15:35	1.40
6	J	10:02	5.10	49	22:42	5.05	54	04:10	1.30	16:59	1.35
7	V	11:12	5.35	59	23:42	5.30	65	05:31	1.10	18:09	1.10
8	S	---	---	---	12:06	5.55	71	06:34	0.85	19:01	0.90
9	D	00:29	5.55	76	12:49	5.75	80	07:22	0.65	19:43	0.80
10	L	01:06	5.70	84	13:25	5.85	87	08:03	0.55	20:21	0.75
11	M	01:40	5.85	89	14:00	5.90	90	08:40	0.50	20:55	0.70
12	M	02:15	5.90	91	14:34	5.95	91	09:14	0.50	21:29	0.65
13	J	02:48	5.95	90	15:06	5.90	88	09:46	0.55	22:01	0.65
14	V	03:20	5.90	86	15:36	5.80	83	10:19	0.60	22:34	0.75
15	S	03:51	5.80	80	16:07	5.70	76	10:50	0.75	23:05	0.85
16	D	04:24	5.65	71	16:41	5.50	66	11:20	0.95	23:36	1.05
17	L	05:00	5.45	61	17:19	5.20	56	11:53	1.15	---	---
18	M	05:43	5.15	50	18:09	4.90	45	00:11	1.25	12:33	1.40
19	M	06:47	4.85	40	19:21	4.65	36	00:56	1.45	13:25	1.60
20	J	08:00	4.70	34	20:34	4.55	33	01:57	1.65	14:36	1.75
21	V	09:15	4.70	36	21:50	4.70	40	03:17	1.70	16:03	1.70
22	S	10:29	5.00	46	22:57	5.05	53	04:43	1.45	17:19	1.40
23	D	11:28	5.35	61	23:47	5.40	68	05:50	1.10	18:17	1.05
24	L	---	---	---	12:13	5.70	76	06:43	0.80	19:05	0.80
25	M	00:27	5.70	84	12:51	5.95	91	07:28	0.50	19:48	0.60
26	M	01:04	5.95	97	13:29	6.10	102	08:11	0.35	20:31	0.45
27	J	01:43	6.15	106	14:09	6.20	109	08:55	0.25	21:14	0.35
28	V	02:25	6.25	110	14:53	6.25	110	09:38	0.20	21:58	0.30
29	S	03:10	6.30	109	15:40	6.15	105	10:23	0.25	22:43	0.30
30	D	03:59	6.20	101	16:31	5.95	95	11:09	0.40	23:30	0.45

Club des Toujours Jeunes

Le club organise une sortie en Baie de Somme le jeudi 18 mai 2017.

Au programme : le tour de la baie de Somme en train à vapeur avec d'authentiques voitures de la Belle Epoque, le déjeuner dans un restaurant à Sain-Valéry sur Somme et une promenade en bateau couvert dans la baie de Somme où des milliers d'oiseaux migrateurs ont trouvés refuge.

Le prix est de 48.50 € pour les membres du club et 58.50 € pour les extérieurs.

Contactez M. HERMARY René, président du club au 03 28 29 98 69

Du côté des Dunes de Flandre...

• Espace Location Bray- Dunes : pour les adultes et familles

Ouverture tous les après-midis de 14h à 18h de l'espace location du 8 au 24 avril. Catamaran, Trimaran, SUP, Kayak, SUP Géant, pour les grands ou les familles nombreuses, vous sont proposés à la location à l'heure dans une zone surveillée et sécurisée par notre équipe. NOUVEAUTÉ : Louer en ligne un catamaran ou un trimaran. De chez vous, de votre smartphone, vous réservez votre créneau, votre bateau via notre site, www.lesdunes-deflandre.fr/ Bouton réserver, puis Filtre « location courte » et à vous de jouer !

• Stages de voile vacances de Pâques : pour les enfants et les ados

Nouveau - Tous les stages peuvent désormais être réservés en ligne, via www.lesdunesdeflandre.fr

NOUVEAUTÉ 2017 :

« Optimist Bassin », 6-9 ans, Base nautique de la Marine

À 110€ la première semaine du 10 au 14 avril, 105€ la seconde du 18 au 21 avril, ces stages proposés de 14h à 17h au bassin de la Marine sont de véritables stages de voile pour enfants.

• Stages Multinautiques, à partir de 12 ans, Base nautique du Clos Fleuri

• Stages Catamaran Dunkerque, à partir de 12 ans, Base nautique de la Licorne

• Stages expert, à partir du Niveau 3 FFV, Dunkerque, à partir de 14 ans, École de croisière Dunes de Flandre (planche à voile, catamaran, J80)

• Initiation J80, à partir de 14 ans, École de croisière Dunes de Flandre



Arrêtés municipaux pour travaux

• N° M12/2017 : Travaux de terrassement pour branchement Gaz, 46 rue de Valenciennes jusqu'au 5 avril 2017

Mesures : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier de 8h à 17h au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds. Interdiction de dépassement. Vitesse limitée à 30 km/h. La circulation se fera en sens alternée par des feux tricolores.

• N° M15/2017 : Travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue de Valenciennes (section comprise entre la rue des Dunes et la rue Centrale) du 20 mars au 19 mai inclus

Mesures : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

La circulation sera totalement interdite (sauf riverains, vitesse limitée à 30 km/h, après les heures de chantier).

Arrêté municipal pour manifestation

• N° M11/2017 : 23^{èmes} rallye Touristique « Tour des Flandres » le dimanche 23 avril 2017

de 15h à 17h. 350 motards attendus place de la Gare

Mesures : Pour des raisons de sécurité, le stationnement sera interdit place de la Gare le dimanche 23 avril 2017 de 15h à 17h.

Une signalisation sera mise en place pour permettre l'application de la présente disposition.

La CPAM des Flandres vous informe
Du nouveau sur votre compte ameli

Rendez-vous sur **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE DES FLS

Votre compte ameli vous simplifie la vie ?
La CPAM des Flandres vous accompagne afin que vous puissiez profiter de ses nombreuses fonctionnalités :

Zoom sur la prise de rendez-vous en ligne
C'est ne vous, depuis quelques jours, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec votre CPAM depuis votre compte ameli.

Quelques clics suffisent
Depuis la page d'accueil de votre compte, cliquez sur « Prendre un rendez-vous » puis sélectionnez un motif : « Aide à la Complémentaire Santé CMI-CACS » ou « Aide de Travail (Indemnités Journalières) ».

En fonction du motif enregistré, la liste des pièces justificatives à fournir s'affiche à l'écran vous permettant ainsi de préparer au mieux l'entretien.

Choisissez ensuite parmi les sites d'accueil proposés celui qui vous convient. Par défaut, les trois sites d'accueil les plus proches de votre compte le seront proposés. Sachez que vous avez la possibilité de sélectionner un autre site appartenant à votre CPAM de rattachement.

Par exemple, un site plus proche de votre lieu de travail ou qui propose un créneau de rendez-vous plus rapidement.

Une fois le site d'accueil déterminé, choisissez une date, entre J+5 et J+10, à compter de la date à laquelle vous prenez rendez-vous en ligne.

Un pavé synthétisant le nombre de disponibilités par demi-journée (matin et après-midi) apparaît alors à l'écran. En cliquant sur le pavé correspondant de votre choix, vous pouvez sélectionner la franchise médicale qui vous convient.

Après avoir cliqué sur « confirmer », le récapitulatif de votre rendez-vous s'affiche. Vous avez la possibilité d'imprimer la confirmation, d'ajouter le rendez-vous à votre logiciel d'agenda (type calendar, etc.) ou de demander à recevoir la confirmation par e-mail.

C'est pratique : Un e-mail de rappel vous est systématiquement envoyé à veille du rendez-vous.

A noter : Vous avez la possibilité de modifier annuler un rendez-vous. Dans le cas où la modification/annulation est le fait d'un agent de la CPAM, vous êtes avisé par e-mail.

Pour ouvrir votre compte, rendez-vous sur ameli.fr




La CPAM des Flandres vous informe
L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)

Rendez-vous sur **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE DES FLS

Vous rencontrez des difficultés pour le paiement de votre mutuelle ?
L'Assurance Maladie vous aide à accéder à une complémentaire santé en fonction de vos revenus.

Avec l'ACS, tout ou partie du montant de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé est pris en charge. Concrètement, vous recevrez une aide financière, entre 100 et 650 €, sous forme de « chèques ACS » que vous envoyez à la mutuelle de votre choix (liste de contacts éligibles disponible sur info-acs.fr).

Le savez-vous ?

Grâce à l'ACS :

- Vous êtes dispensés de l'avance de frais ou de vos cotisations chez les professionnels de santé
- Vous profitez de tarifs sans dépassements d'honoraires quel que soit le médecin que vous choisissez (sauf exigences particulières de votre part) ;
- Vous êtes exonérés de la franchise médicale et de la participation financière ;
- Vous bénéficiez, automatiquement et sans aucune démarche de votre part, de tarifs réduits pour votre facture de gaz et d'électricité.

Besoin d'informations sur l'ACS ?

Pour vérifier si vous avez le droit à l'ACS, utilisez le simulateur accessible sur ameli.fr ;

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la CPAM des Flandres au 0646* ou prenez rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de chez vous directement depuis votre compte ameli.

Vous demande d'ACS a été acceptée ?

Pensez à mettre à jour votre carte vitale afin de bénéficier du tiers payant intégral !

Pensez également à nous transmettre votre justificatif d'achèvement à la mutuelle afin d'obtenir une aide supplémentaire de 50 € par plus de chèques ACS).





ZUYDCOOTE, UN VILLAGE MER & NATURE

UN VILLAGE
SÉRIEUX ET ACCROCHÉ
À VOS BESOINS
DE VIE
LE PREMIER
PAYS À COÛT
MINIMUM POUR VOS BESOINS

ENFANCE **SÉNIORS** **SERVICES MUNICIPAUX**

Marché de Zuydcoote
115 rue du Général de Gaulle
9423 ZUYDCOOTE
LIGNE D'INFORMATION
03 28 29 90 00

La Gazette Zuydcootoise MARS 2017

Site internet de Zuydcoote

En quelques clics, retrouvez toute l'actualité de notre village. La gazette est désormais téléchargeable sur le site www.zuydcoote.fr

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



LA VOIX DES VAGUES – JACKIE COPLETON

Editions Les Escales

L'apparition sur son pas-de-porte d'un homme défiguré qui prétend être son petit-fils oblige Amaretsu à revivre son passé douloureux...



APHRODITE ET VIEILLES DENTELLES – K.B. HOLMQVIST

Mirobole Editions

Tilda 79 ans et Elida 72 ans, célibataires, mènent une vie paisible dans leur maison vétuste. L'étrange comportement du chat de leur nouveau voisin va bouleverser leur existence...



MESSAGE SANS RÉPONSE – PATRICIA MAC DONALD

Editions Albin Michel

Eden reçoit un appel tardif de sa mère mais décide de ne pas y répondre. Le lendemain elle apprend le suicide d'une femme de Cleveland et du meurtre de son fils handicapé...



LE DONJON DE NAHEULBEUK – JOHN LANG

Editeur Clair de lune (BD Jeunesse)

Disponibles tomes 16-17-18-19

Ouverture les mardis 4 et 19 avril de 16 h à 18 h 30

Emploi d'été

Chaque été, des postes d'emploi saisonnier sont occupés par des jeunes Zuydcootois. Certains font l'objet de recrutement par :

- **le S.I.D.F.** : Bases nautiques
- **l'Office de Tourisme des Dunes de Flandre** : Point infos plage.

La commune de Zuydcoote gère les emplois réservés à l'entretien :

- des sanitaires de la plage (en journée)
- de la voirie et de la plage (matinée).

Pour postuler, il faut :

- **Avoir de 17 ans à 24 ans révolus** à la prise de poste **dans la commune et avoir 18 ans révolus** à la prise de poste au **S.I.D.F et à l'Office de Tourisme des Dunes de Flandre.**

- **Retirer un dossier en mairie, le compléter et le déposer pour le samedi 22 avril 2017 dernier délai, accompagné d'une lettre de motivation.**

Toute demande, retenue ou non, fera l'objet d'une réponse justifiée pour fin mai.

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet).

Les déchetteries sont ouvertes : du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 15, de 13 h 45 à 18 h 30. Dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15. Fermeture le 1^{er} mai 2017.

Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron - Vendredi : bleue

Mercredi : Verte (tous les 15 jours)

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence. Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Urbanisme pratique

Depuis le 1^{er} mars 2017, le recours à architecte est obligatoire pour toute construction d'au moins 150 m².

Le seuil de 150 m² s'applique aux constructions nouvelles ainsi qu'aux extensions dépassant 150 m² après travaux.

Site internet de Zuydcoote

www.zuydcoote.fr

Etat civil

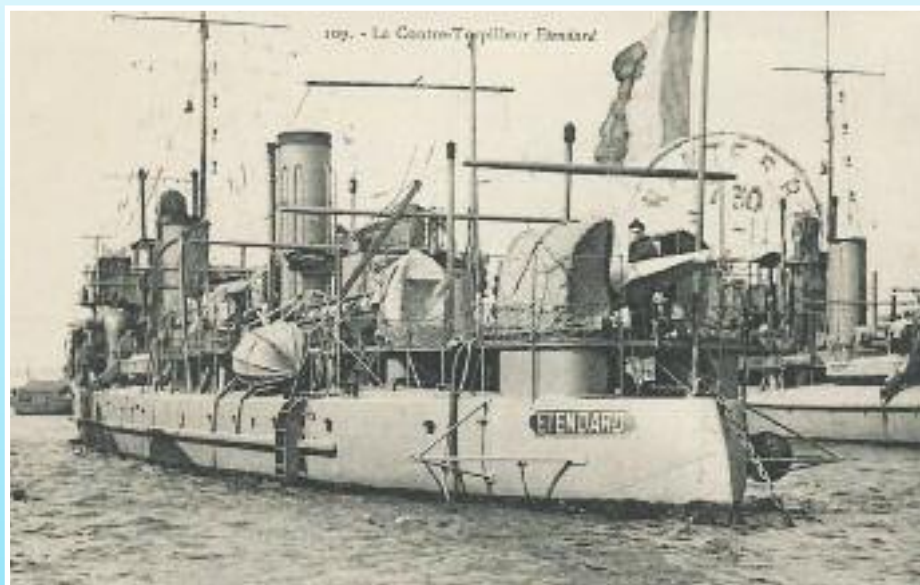
Décès

10/02/17	Jacques DUFOUR (65 ans)
19/02/17	Evelyne VANHILLE veuve POPIEUL (62 ans)
12/03/17	Louis DORMIEUX (82 ans)
17/03/17	Jeanne GILLET épouse HALTZ (87 ans)



La perte de l'Étendard

1917



Parmi les épisodes les plus douloureux et les plus dramatiques de la guerre à Dunkerque en 14-18, la date du 25 avril 1917 est marquée par la perte de plus de 70 marins français. Il s'agit du combat naval rapide (il ne dura pas un quart d'heure) qui se déroula en rade de Dunkerque dans la nuit du 24 au 25 avril 1917 à 2 heures 15 et au cours duquel devait être coulé corps et biens avec 72 marins, le torpilleur de haute mer "l'Étendard" de la station de Dunkerque.

Horrible fait divers dans l'immense étreinte des nations en feu, il a eu quatre lignes de communiqué, trois exactes, une erronée, il a remué l'opinion pendant quarante huit heures puis sous le bâillon de la censure, tout s'est tu.

"L'Étendard" est un contre-torpilleur, c'est-à-dire un navire destiné à défendre une escadre, un convoi ou un port contre les attaques de torpilleurs ennemis. Celui-ci est un navire d'une longueur de 58 mètres avec une vitesse de 27 nœuds.

"L'Étendard" était un peu dunkerquois pourtant : il faisait, bien avant la guerre, partie de la Défense mobile et plus d'un de ses vigoureux cols bleus avait en notre ville un foyer, une famille, des affections, des amitiés : quelques petites Flamandes de chez nous ont, à leur tour, après sa dispari-

tion dans les flots, pris rang, dans l'innombrable cortège des femmes en deuil et des cœurs brisés ...

Sept torpilleurs allemands, tous feux allumés, surgirent d'un coup, devant Dunkerque à moins de 3000 mètres, entre Malo et Terminus et crachèrent sur la ville en dix minutes, cinq cents obus de 88 et 105. Le spectacle était féérique et, de la campagne jusqu'à Hazebrouck où l'on crut Dunkerque en feu, on pouvait détailler la silhouette des tours, des mâtures, des remparts de la ville. Le communiqué du lendemain parlant de l'attaque ajoutait " Les batteries du front de mer ont riposté". En effet, la batterie de Mardyck tira un coup de canon, au petit bonheur : celle de Zuydcoote en tira sept. Mais elle braqua ses projecteurs sur la rade ; ils firent coup double malheureusement.

Ils découvrirent l'ennemi qui filait sur Ostende, ayant fini sa tâche ; ils découvrirent le torpilleur "Étendard" qui gardait la passe de Zuydcoote.

Celui-ci mis en pleine lumière fut une cible excellente pour l'escadrille boche et en un éclair fulgurant une torpille lui fut lancée, l'atteignant à la soute.

Une immense gerbe de flammes jaillit à 300 pieds, "l'Étendard" sans avoir pu tirer un seul coup de canon coula à pic en trois minutes entraînant tout son équipage.

Sept cadavres avaient été ramenés vers 3 heures du matin, par un bateau venu en secours, treize autres cadavres furent jetés à la côte de Malo dans la journée, par la marée montante

Le 29 avril, c'étaient les funérailles solennelles des 13 premières victimes connus.

Au total, 27 cadavres seront recueillis à la côte pendant trois semaines, presque chaque jour. C'est le 1^{er} juillet seulement que la mer rejeta sur le sable, à Oye-Plage, le cadavre du lieutenant de vaisseau Mazaré. Il revenait le dernier, après tous ses hommes. Les quarante autres petits marins de France, Bretons, Provençaux et Flamands sont restés dormir de leur dernier sommeil en face de Bray-Dunes parmi eux Firmin Vanhille, né le 17 juin 1893 à Bray-Dunes, Matelot de 1^{ère} classe, électricien. Dix marins sont enterrés au cimetière militaire de Dunkerque

Nord Maritime 24 avril 1919

